

COMMUNIQUE DE PRESSE

8 avril 2020

PAULIC MEUNERIE

Chiffre d'affaires 2019 : 8,6 M€ en ligne avec les attentes Point sur l'impact de COVID-19 sur l'activité

Paulic Meunerie (ALPAU – ISIN : FR0013479730), Groupe familial spécialisé dans les farines haute qualité, annonce la réalisation d'un chiffre d'affaires de 8,6 M€ au titre de son exercice 2019, parfaitement en ligne avec l'estimation communiquée à l'occasion de son introduction en Bourse (8,5 M€). Comparé à l'exercice 2018, le chiffre d'affaires affiche une progression de 4,4%.

Une croissance toujours portée par les activités historiques avant la montée en puissance des activités Oxygreen®

Pour rappel, Paulic Meunerie est historiquement présent en Bretagne sur le marché des farines de froment, sur lequel le Groupe entend s'imposer comme le principal producteur en Bretagne. Il est également présent sur les farines de sarrasin à destination principalement des crêperies ou restaurants, au travers de sa marque Harpe Noire. Sur ce marché, l'ambition du Groupe est d'être le premier producteur Français. La hausse du chiffre d'affaires 2019 est d'autant plus remarquable qu'elle intervient dans un contexte d'investissement industriel massif. Pour rappel, Paulic Meunerie s'est engagé depuis 2016 dans un vaste programme de modernisation et d'extension industrielle intégrant des outils automatisés « 4.0 » afin de lui permettre de tripler ses capacités de production d'ici à fin 2020. La hausse de ces activités vient illustrer la force du positionnement du Groupe sur les farines de qualité en phase avec les attentes des consommateurs à la recherche de naturalité, santé, bien-être et proximité. La promotion de l'origine France des approvisionnements, la priorité aux partenaires locaux, et la promotion de la filière blé « agriéthique » sont au cœur des préoccupations du Groupe.



Paulic Meunerie entend par ailleurs se développer sur le segment des produits issus d'Oxygreen®, procédé de traitement d'ozonation permettant la purification des grains de blés destinés à la production de farines pour l'alimentation humaine et de son pour l'alimentation animale. Le chiffre d'affaires de l'exercice ressort à près de 1 M€. Pour rappel, sur ce segment, les ventes sont encore limitées par la capacité et la disponibilité de l'équipement industriel encore au stade expérimental. Grâce aux fonds issus de l'introduction en Bourse, la société a l'ambition d'industrialiser le procédé par l'intégration d'un nouveau réacteur d'ozonation dont la mise en exploitation est prévue à compter du quatrième trimestre 2020.

Poursuite de la production et des livraisons dans le contexte de la crise du COVID-19

Conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 15 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus COVID-19, paru au Journal Officiel n°0065 du 16 mars 2020, le Groupe entend maintenir autant que possible, ouvertes, dans le respect des mesures « barrières » préconisées, et sauf dispositions ultérieures contraires, ses activités de production et de livraison de farine.

Dans ce contexte, Paulic Meunerie continue ainsi à honorer toutes les commandes de ses clients professionnels pour répondre à la forte demande en produits alimentaires de base. Le Groupe est ainsi fier d'apporter sa contribution au bien être alimentaire de tous les concitoyens en cette période difficile. Il tient à réaffirmer sa totale mobilisation opérationnelle, tout en portant la plus grande attention à la sécurité de ses collaborateurs.

Sur les farines de sarrasin, l'activité est fortement impactée avec la fermeture des crêperies et restaurants. Pour rappel, ces activités restauration, marquées par une saisonnalité au bénéfice des mois d'été, représentaient 7% du chiffre d'affaires du Groupe en 2018.

Sur les autres circuits de distribution intégrant en particulier les boulangeries artisanales et industrielles, biscuiteries, GMS ou encore l'alimentation du bétail, la situation est en revanche plus favorable. Ainsi, sur ces marchés qui concentraient plus de 90% des ventes en valeur en 2018, l'activité est aujourd'hui en croissance et la production est assurée dans des conditions normales malgré une visibilité limitée. Dans ce contexte, le Groupe continuera à profiter de la diversité de son portefeuille clients et de la résilience de son modèle.

Concernant les chantiers industriels en cours, en vue d'une part, d'augmenter les capacités de production et d'autre part, d'industrialiser le procédé **Oxygreen®**, ceux-ci sont à ce jour interrompus. Les décalages générés par ces interruptions ne devraient toutefois pas avoir d'impact significatif sur le plan de marche présenté à l'Introduction en Bourse.

« Je tiens à apporter un message de confiance à tous nos actionnaires dans cette période difficile. Malgré l'évolution de la situation depuis l'entrée en Bourse, nous avons maintenu le cap dans l'exécution de notre stratégie et le respect de nos engagements. Et aujourd'hui, nous restons totalement mobilisés pour continuer à aller de l'avant avec toujours en ligne de mire la protection de la santé de tous nos collaborateurs et le maintien d'une continuité de services pour nos clients. » déclare Jean Paulic, Président de Paulic Meunerie.



A propos

Paulic Meunerie (ALPAU – ISIN : FR0013479730), est un Groupe familial breton reconnu sur le marché des farines labellisées. Il fidélise aujourd'hui plus de 700 clients professionnels sur des marchés diversifiés (industriels, boulangeries artisanales, ateliers de la grande distribution, restaurateurs, ...). En 2018, plus de 22 000 tonnes de farines ont été produites sur les trois moulins de l'Entreprise, représentant un chiffre d'affaires de 8,2 M€. Avec **Oxygreen®**, son procédé de purification des grains de blés à base d'ozonation permettant de diviser les pesticides par 20 et réduire le taux de mycotoxines de 30% à 50%, Paulic Meunerie se positionne sur le marché de la farine très haute qualité axée sur la nutrition santé et sur le marché en plein essor et à forte valeur ajoutée de l'alimentation des insectes d'élevage. PAULIC MEUNERIE est cotée sur Euronext Growth Paris sous le symbole ALPAU.

Pour plus d'informations, visitez www.PAULICMEUNERIE.com

Prochain rendez-vous

Résultats annuels 2019 30 avril 2020



François Alexis Bancel

Directeur Administratif et Financier 02 97 40 50 00 investisseurs@paulic.bzh Benjamin Lehari

Consultant 01 56 88 11 11 blehari@actifin.fr

Presse

Isabelle Dray 01 56 88 11 29 idray@actifin.fr

Investisseurs

Alexandre Commerot
01 56 88 11 18
acommerot@actifin.fr